

COMPTE RENDU DU CONSEIL D'ADMINISTRATION N°1 DU JEUDI 24 septembre 2020

Collège Antoine Guichard

Le quorum étant atteint, le conseil d'administration débute à 18h. Il y a 21 votants.

Le secrétaire de séance est désigné parmi les parents d'élèves, Stéphane Petit pour la F.C.P.E.

Des modifications à l'ordre du jour sont proposées.

I – Vie de l'EPL

Suppressions des points 5-6 et 9

Ajout du point n°8 Démarche d'évaluation des établissements

II – Gestion Matérielle et financière

Ajout du point n°7 Convention BIA

Ajout du point n° 8 convention UGAP

Le compte rendu du C.A. n°7 du 9 juin 2020 est voté à l'unanimité : 21 pour

18h08 Arrivée de Madame CHALVET

Ordre du jour est voté à l'unanimité : 22 pour
--

I – Vie de l'EPL

1 – Bilan de la rentrée scolaire

La rentrée à cette année été bien singulière en raison du contexte sanitaire. Cependant tous les professeurs étaient nommés soit 54 enseignants. Le 0,5 etp d'Assistant d'éducation provisoire est devenu permanent, portant leur nombre à sept dont Madame Morel CPE. Un agent technique est venu également compléter une équipe dorénavant de treize personnes.

Pour ce début d'année, il a fallu concilier les apprentissages et les mesures sanitaires. Les activités comme l'UNSS, les cadets de la sécurité, la chorale ... vont rapidement redémarrer en respectant un protocole.

Les effectifs des élèves ont très légèrement augmenté :

6^{ème}, 7 divisions et 184 élèves

5^{ème}, 7 divisions et 190 élèves

4^{ème}, 7 divisions et 196 élèves

3^{ème}, 7 divisions et 181 élèves

Pour un total de 28 divisions, 751 élèves et une moyenne par classe de 26,82 collégiens.

Les résultats du DNB ont permis à 144 élèves d'obtenir leur diplôme pour 156 candidats. Une réussite en moyenne de 92,3% avec un taux de mention de 76,9% des inscrits. Ces deux moyennes sont supérieures à celle nationale, académique et ligérienne. Tous les élèves de 3^{ème} de l'année précédente ont trouvé une affectation.

Les différentes mesures sanitaires ont été expliquées et rappelées aux parents d'élèves notamment le masque que ceux-ci doivent fournir.

-Deux entrées différentes avec gel hydro alcoolique

-Sens de circulation dans l'établissement

-Distanciation au self avec une désinfection permanente de la salle de restauration

-Quatre zones par niveau dans la cours que les conditions météo peuvent rendre difficiles à respecter

-les cours EPS se faisant sans masque, une distanciation de deux mètres est demandée mais elle est plus difficilement praticable en fin de séance pour récupérer ces affaires

Une attention particulière a été apportée aux collégiens n'étant pas revenus au collège à la suite du confinement. Une semaine d'intégration aura également permis aux élèves

de 6^{ème} de prendre d'avantage leurs marques dans l'établissement qu'ils n'avaient pas pu visiter.

Une évaluation nationale est actuellement en cours pour les 6^{ème}. Pour les autres niveaux, des tests de positionnement en français et mathématique ont eu lieu pour évaluer et diagnostiquer afin d'apporter une remédiation. Celle-ci se compose de deux solutions. L'une, obligatoire pour les élèves désignés par leurs professeurs est assurée par ces derniers ou par un autre professeur, l'autre, pendant les heures sans cours par un professeur de la matière concernée. Après les vacances de la Toussaint, le dispositif « devoirs fait » reprendra normalement. Un bilan est prévu pour mesurer les résultats de cette remédiation exceptionnelle.

Les premières rencontres parents/profs ont eu lieu sans plénière. Si ce format a semblé intéressant avec plus de questions des parents d'élèves, certains notamment ceux de 6ème ont eu l'impression d'un défilé de personnes, rapporte Madame Goepp pour les parents d'élèves P.E.E.P.

Le découpage de l'année verra le premier semestre finir fin janvier et les conseils de mi-semestres débiter le 09/11 avec un retour bref pour les parents mais plus détaillé pour les quelques élèves en difficultés. Les choix d'orientation des 3^{èmes} devront être exprimés pour le conseil de classe du premier semestre qui donnera son avis provisoire.

Les objectifs pour le collège

- remise au travail des élèves

- démarche pédagogique en lien avec le numérique. Ouverture d'une classe virtuelle sur ENT, début du projet B.Y.O.D. avec des enseignants formés par séquences.

- passage à la semestrialisation de l'année scolaire pour mieux appréhender les difficultés notamment.

- démarche d'autoévaluation de l'établissement (test).

- des élèves encore plus acteurs de la vie du collège

Deux exercices de sécurité doivent être réalisés avant les vacances de la toussaint. Le premier, exercice incendie, a eu lieu ce jour et était encadré en outre par les cadets de la sécurité civile formés l'année précédente. Le second, alerte attentat/intrusion, aura lieu le lundi 12 octobre.

L'établissement très engagé dans les pratiques pédagogiques et les projets éducatifs innovants, a ouvert une section des « cadets de la sécurité civile » en classe de 4^{ème} en partenariat avec le Sdis d'Andrézieux et devait mettre en place l'expérimentation numérique nationale BYOD. Le dispositif « devoirs faits » a été sollicité par 60% des élèves de 6^{ème} et 35% des élèves de 5^{ème}. Il sera proposé cette année de façon régulière au semestre pour les 6^{èm} à la période pour les 5^{ème} et les 4^{ème} et de façon souple pour les 3^{ème} en développant aussi leurs aptitudes à l'autonomie.

En janvier 2020 les équipes ont travaillé à l'approfondissement des chantiers pédagogiques concernant « l'évaluation par compétences » ou « le travail personnel de l'élève » et ont acté le passage à l'évaluation au semestre pour l'année prochaine.

En mars 2020, la crise sanitaire majeure a entraîné la fermeture soudaine du collège. La continuité pédagogique avec le travail des élèves à distance et la communication se sont rapidement mises en place avec le souci de ne pas « laisser des enfants sur le bord de la route ». Les pratiques pédagogiques, les usages du numérique, le rapport à l'école et les interactions entre les différents membres de la communauté éducative ont été réinterrogés. A partir du 18 mai la réouverture du collège pour les élèves s'est faite progressivement, d'abord pour les élèves volontaires des niveaux 6^{ème} et 5^{ème} puis en alternance avec les niveaux 4^{ème} et 3^{ème}. Les modalités d'organisation de cette réouverture ont été appréciées par les parents.

Madame Maras du conseil département demande aux professeurs si les élèves de 6^{ème} ont acquis d'avantage d'autonomie avec l'enseignement à distance. La réponse collective de ceux-ci est malgré tout négative.

voté à l'unanimité : 22 pour

3 – Rapport de l'association sportive 2019-2020

Présentation par Monsieur Chasselin professeur d'éducation physique et sportive.

L'UNSS a eu toujours un très grand succès avec 246 licenciés et une représentation féminine importante. Ces deux critères étant supérieurs à la moyenne nationale, académique et départementale. Le nombre d'officiers ou d'arbitres (avec un taux obligatoire) a lui aussi été fortement plébiscité tout comme le sport adapté qui consiste à associer un enfant valide avec un enfant porteur de handicap.

Cette année le protocole sanitaire limitant la mixité des niveaux, les conditions s'annoncent plus difficiles. Cependant Monsieur Ducray a autorisé cette mixité entre les sportifs de 6^{ème} et 5^{ème} et ceux de 4^{ème} et 3^{ème} mais avec des groupes de plus petites tailles (environ 20 élèves). Le tarif de la cotisation sera abaissé cette année de 5 euros pour les licenciés de l'an dernier et l'encaissement reporté à un peu plus tard en fonction de l'évolution de la situation sanitaire et des conséquences engendrées sur les pratiques sportives.

voté à l'unanimité : 22 pour

4 – Bilan F.S.E.

Présentation par Madame Morel CPE.

Les divers clubs et animations proposés l'an dernier ont permis l'amélioration de la vie au collège avec l'achat de livres, de jeux de société et un escape game organisé par le CVC. Différents projets et quelques sorties ont également été financés. Beaucoup d'actions cependant n'ont pu être proposées. Le bilan financier s'en trouve donc positif de 2000 euros.

Cette année, le CVC qui redémarre dès demain, travaillera sur des boîtes à livres et un coin lecture à l'extérieur du bâtiment. Une collaboration plus étroite s'opèrera avec l'éco club.

voté à l'unanimité : 22 pour

5 – Convention de partenariat avec le D.A.I. de Montrond les Bains

Il s'agit d'une reconduction tacite pour l'enseignement externalisé du D.A.I. de Montrond les Bains avec des inclusions d'élèves. Les bénéfices de cette échange sont communs aux enfants mais également aux adultes avec l'apport de l'expérience du personnel du D.A.I..

voté à l'unanimité : 23 pour

6 – Convention de partenariat avec l'I.M.E. la Grande Terre

L'accueil d'un groupe d'enfants de l'I.M.E. de Veauche se fait le lundi en fin de matinée dans la classe des 6^{ème}5. L'inclusion de ces élèves accroît leurs sociabilisations et développe l'ouverture d'esprit des élèves de 6^{ème}5. D'autre part les nombreux métiers intervenant au sein de l'IME permettent ainsi d'être connus ou mieux connus.

voté à l'unanimité : 22 pour

7 –Convention de prêt de la salle polyvalente avec « L'A.F.L. » de Veauche

Prêt de la salle polyvalente le 17 novembre à l'AFL pour une conférence « comment les enfants apprennent à l'école et ailleurs » et le 28 avril « écran et émotion chez les jeunes enfants

voté à l'unanimité : 22 pour

8 – Démarche d'évaluation des établissements

Mise en place pour une durée de cinq ans (20 % des établissements chaque année) la démarche dont le calendrier reste à préciser s'organisera en trois temps.

- autoévaluation avec rédaction d'un rapport d'autoévaluation

- évaluation externe

- restitution au travers d'un compte rendu dans une démarche d'observation et d'amélioration.

Quatre domaines seront ainsi évalués.

- l'enseignement

- la vie dans l'établissement

- les relations avec les partenaires

- le fonctionnement de l'établissement

Les élèves et les parents d'élèves seront aussi associés pour certains domaines.

II – Gestion Matérielle et Financière

1 –Répartition de la dotation globalisée

Avec un budget prévisionnel de 6900 euros, la dotation globalisée de 8 534 € est ventilée pour l'achat de manuels scolaires et de TICE.

voté à l'unanimité : 22 pour

2 –tarif de la demi-pension 2021 pour information

Le tarif de la restauration reste inchangé à celui de l'an passé (entre 2.85 euros et 3.90 euros en fonction de la catégorie). Les deux tarifs appliqués auparavant (6.50 euros et 7.50 euros) aux personnes extérieures sont ramenés à un forfait unique de 7 euros.

Madame Maras précise que le conseil départemental est en pleine réflexion afin de modifier le fonctionnement des bourses départementales . Il est prévu, après élaboration de critères, de doter l'établissement d'une aide afin que le chef d'établissement puisse financer des repas pour les élèves en grande difficulté. Un budget de 600 000 euros est alloué à cela.

3 –Adhésion Sésamath Labomep

Le montant de l'adhésion est de 80 euros annuellement. Celle-ci est normalement soumise au vote en fin d'année scolaire. Labomep permet de faire des exercices de mathématique et leurs corrections via l'ENT et cyber collège.

voté à l'unanimité : 22 pour

4 – Convention Sésamath Sacoche

Le montant de l'adhésion est de 50 euros annuellement. Sacoche permet de suivre l'évaluation et l'évolution des compétences des élèves.

voté à l'unanimité : 22 pour

5 – Accord et convention Tipi pour la mise en place du paiement en ligne

Vote d'une convention avec la DGFIP pour la mise en place du paiement en ligne. C'est un service public proposé par l'état qui semble être plus économique que le service proposé par l'éditeur du logiciel TurboSelf. Il permet aux enfants demi-pensionnaires (597) de régler leur restauration scolaire en ligne. Ce mode de paiement vient s'ajouter à ceux déjà proposé.

voté à l'unanimité : 22 pour

6 – Acceptation d'un don du FSE

Le FSE propose un don de 200 euros.

voté à l'unanimité : 22 pour

7 – Convention BIA

Les ailes foreziennes propose cette année encore d'initier des élèves de 3^{ème} volontaires de découvrir l'aéronautisme au travers du brevet d'initiation aéronautique. Le coût est de 150 euros pour la famille, mais 50 euros peuvent être remboursés par la fédération d'aéronautisme en cas de validation du BIA.

voté à l'unanimité : 22 pour

8 – Convention UGAP

Monsieur Cazals, adjoint gestionnaire du collège demande au conseil d'administration que l'établissement rejoigne ce groupement d'achat du gaz avec un engagement de quatre ans.

voté à l'unanimité : 22 pour

Monsieur Ducray rappelle que les élections des représentants de parents d'élèves ont lieu le vendredi 9 octobre et qu'elles ne s'effectuent que par correspondance.

Le prochain conseil d'administration qui installera les différentes commissions a été fixé au mardi 3 novembre à 18 heures.

La séance est levée à 19h55

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. Ducray', written over a horizontal line.